



Rédiger un contrat pour accorder des aides à une congrégation religieuse à Madagascar

Par **M. DURAND**, le **27/10/2019** à **11:05**

Bonjour, rnrnVahiny Madagascar est une association française, reconnue d'utilité publique. Nous intervenons auprès d'une congrégation religieuse sis à Madagascar, qui vient en aide aux enfants pour leur éducation, leur alimentation et leur santé. rnrnLes Soeurs et nous même souhaitons qu'un contrat soit rédigé afin de convenir des termes de référence qui encadreront nos interventions et donneront lieu à des subventions. rnrnToutes vos aides et conseils seront les bienvenus. rnrnM. DURAND